

Délibération N° DEL-2022-035

Le lundi 11 avril 2022 à dix-huit heures se sont réunis sous la présidence et la convocation de Madame le Maire en date du 5 avril 2022, dans la salle ordinaire de leurs délibérations, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Fahousia HOUMADI, M. Christophe MOUTAUD, Mme Sabine ADRIEN, Mme Corinne TONDUF, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, M. Thierry BAILLET, Mme Bernadette AUPETIT, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, M. Damien MONTEIL, M. Jonathan WEINBERG, Mme Zelinda SCHALLER, Mme Claire MORY, M. Patrick DUBOIS, Mme Mary-Line COINDAT, M. Benoît LASCoux, M. Michel VERGNIER, Mme Martiale ROBERT, Mme Sylvie BOURDIER, M. Thierry DELAITRE.

Dépôts de pouvoir : M. Ludovic PINGAUD donne procuration à M. Thierry BAILLET, M. Jean-Baptiste CONTARIN donne procuration à M. Guillaume VIENNOIS, M. François VALLES donne procuration à Mme Fahousia HOUMADI, Mme Christelle BRUNET donne procuration à Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Olivia BOULANGER donne procuration à Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Chaarani MROIVILI donne procuration à Mme Zelinda SCHALLER, M. Eric CORREIA donne procuration à Mme Claire MORY, M. Gilles BRUNATI donne procuration à Mme Sylvie BOURDIER.

Nb votants	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
33	24	7	2	0

En application de l'article L2121-15 du CGCT, Monsieur Christophe MOUTAUD est désigné secrétaire de séance.

Finances

10. Budget Primitif de la Ville - Exercice 2022

Rapporteur : Erwan GARGADENNEC

Les Budgets Primitifs de l'exercice 2022 (*budget général, budgets annexes et régie municipale*) équilibrés en dépenses et en recettes se présentent conformément au tableau suivant :

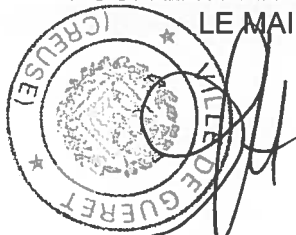
Libellés	Investissement	Fonctionnement	Total Prévisions
BUDGET GENERAL (01)	17 100 000	20 120 000	37 220 000
Budgets Annexes Administratifs	332 500	1 627 500	1 960 000
- Restauration Collective (10)	51 000	1 346 000	1 397 000
- Lotissements communaux (13)	281 500	281 500	563 000
Budgets Annexes Industriels & Commerciaux	0	0	0
- Eau potable (02)	} <i>Dissolution des budgets annexes au 31 décembre 2019. Transfert des services à la Communauté d'Agglomération au 1er janvier 2020</i>		
- Assainissement (03)			
Régie du Centre d'Animation de la Vie Locale	-	436 000	436 000
ENSEMBLE BUDGET VILLE	17 432 500	22 183 500	39 616 000
<i>Pour mémoire : budget primitif précédent</i>	<i>18 031 800</i>	<i>21 637 800</i>	<i>39 669 600</i>

La présentation détaillée de ces différents mouvements est retracée dans le support pédagogique transmis à chaque élu.

La présentation officielle fait l'objet d'une maquette normalisée ainsi que ses annexes, documents sur lesquels vous voudrez bien vous prononcer.

adoptée à la majorité
(Mme BOURDIER et M. BRUNATI s'abstiennent)
(Mmes COINDAT, MORY, ROBERT
et MM. CORREIA, DUBOIS, LASCOUX, VERGNIER votent contre)

FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,



**Marie-Françoise
FOURNIER**

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20220413-DEL-2022-035-DE
Date de télétransmission : 13/04/2022
Date de réception préfecture : 13/04/2022